

Organisation

L'enseignement est dispensé sous forme de travaux dirigés, travaux de groupes, autoformation et suivi personnalisé, conférences de méthodes, stages d'application, sorties sur le terrain, rencontres avec les acteurs locaux.

L'enseignement est dispensé dans les locaux du Département d'Études Territoriales implantés à Sélestat.

L'enseignement, sauf exception, se déroule sur 2 semestres de septembre à mai ; soit 24 semaines sur une base de 2,5 journées par semaine en dehors des congés universitaires.

Outre les cours, séminaires et travaux dirigés, les étudiants doivent effectuer un stage de 40 jours dans une collectivité territoriale donnant lieu à un rapport écrit.

Ce diplôme peut se préparer également en contrat d'apprentissage



Parcours personnalisés pour les agents

Les agents de la Fonction Publique Territoriale admis en Licence professionnelle peuvent bénéficier d'un parcours personnalisé tenant compte de la spécificité de leur mission dans leur collectivité respective. Ils peuvent obtenir une dispense d'assiduité partielle et sont dispensés du rapport de stage.

Modalités de contrôle des connaissances

Les contenus de formation sont regroupés en unités d'enseignement composées de modules. Chaque module donne lieu à un contrôle continu ou/et à un examen terminal.

Les modalités de contrôle des connaissances comprennent la capitalisation et la compensation des UE. L'obtention de l'année résulte de la moyenne générale de l'ensemble des modules composant les 2 semestres.

Admission

➔ une demande d'admission est à faire auprès du secrétariat du Département d'Études Territoriales de Sélestat.

➔ Suite à l'admission, une inscription administrative sera à faire auprès du service de scolarité de l'Université De Strasbourg

Secrétariat :

Mme Marie BARROIS

2 rue du Stade

67600 Sélestat

☎ 03.88.58.45.24

☎ 03.88.58.45.25

✉ det@unistra.fr

<http://det.u-strasbg.fr>

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



UFR Langues et Sciences Humaines Appliquées
Département d'Études Territoriales



LICENCE PROFESSIONNELLE
ÉTUDES TERRITORIALES
APPLIQUÉES

Année universitaire :
2010/2011

Présentation

La Licence Professionnelle Études Territoriales Appliquées est un diplôme national préparé en 1 année universitaire. Elle peut être préparée sur une durée plus longue allant de 2 ou 3 ans (notamment pour les agents de la fonction publique territoriale)

Finalité

La Licence est conçue pour répondre aux exigences et aux besoins exprimés par les collectivités territoriales qui souhaitent disposer de collaborateurs qualifiés. Elle permet un accès aux emplois qu'offre la Fonction Publique Territoriale par voie de concours externes et concours internes ou par voie contractuelle.

Publics visés

Cette formation est ouverte aux :

- étudiants en formation initiale
 - stagiaires en formation continue
- (application de droits spécifiques) :**
- agents titulaires ou non de la fonction publique
 - salariés du secteur privé
 - demandeurs d'emploi

Conditions d'accès

Pour accéder à la licence, il faut justifier :

- ⇒ d'un diplôme national sanctionnant 2 années d'enseignement supérieur validées (DEUG, DUT, BTSA, DEUST)
- ⇒ d'un diplôme ou titre homologué par l'Etat au niveau III ou reconnu au même niveau par un règlement national.

La validation des acquis de l'expérience est possible, elle s'effectue par :

- l'étude d'un dossier déposé par le candidat
- un entretien de motivation

Enseignements de la Licence Pro ETA

1 ^{er} Semestre		
UE 01E	Note de synthèse et contraction de texte	20h
	Communication	20h
UE 02E	Traitement des systèmes informatisés	25h
	Politiques culturelles	20h
	Politiques sportives territoriales	20h
UE 03E	Institutions politiques nationales et européennes	25h
	Grandes politiques sociales et sanitaires	25h
	Questions de l'environnement	25h
	Affaires juridiques privées	25h
UE 04E	Langue vivante étrangère I	20h

2 nd Semestre		
UE 05F	Dissertation et exposé oral	20h
	Séminaires	20h
UE 06F	Traitement des systèmes informatisés	25h
	Aménagement du territoire	20h
	Techniques de pratiques managériales	20h
UE 07F	Questions de finances publiques et politiques fiscales locales	25h
	Coopération décentralisée, interrégionale et transfrontalière	25h
	Environnement social, culturel et pratiques démocratiques locales	25h
	Urbanisme, transports, déplacements et logement	25h
UE 08F	Langue vivante étrangère II	20h
UE 09F	Projet tutoré	-
UE 10F	Stage	-